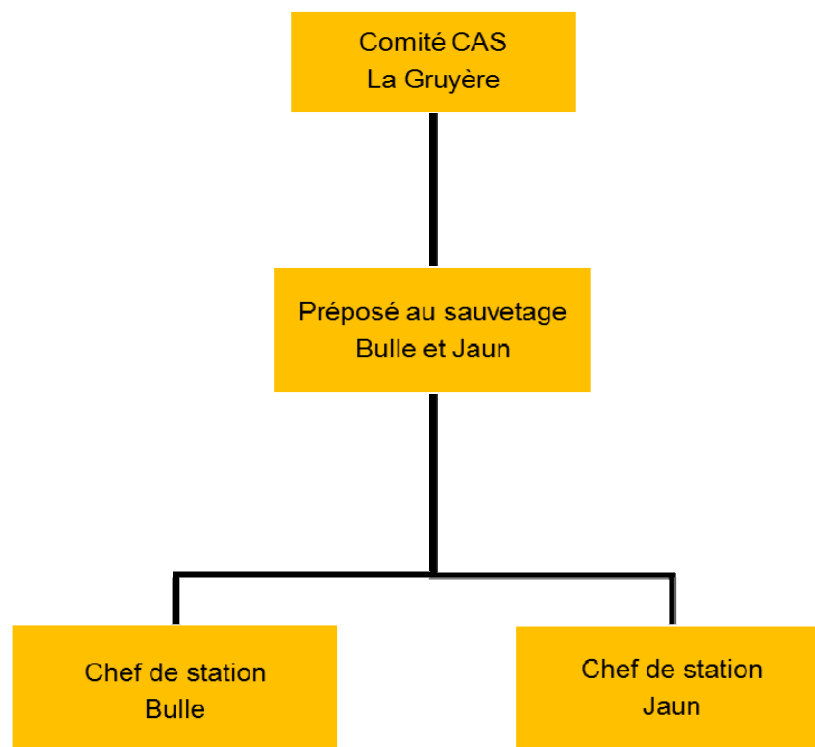


Description du poste	Colonne de secours :	Page :
	La Gruyère	1 de 4
Description du poste :	Version : 2.0 / 2015	Date : 19.02.2015
Préposé au sauvetage (Rettungschef)	Approuvé :	
Nom et prénom : XXXXXXXXXX	Comité CAS La Gruyère 04.03.2015	

1. Organisation hiérarchique

- Le préposé au sauvetage est subordonné au comité de la section CAS La Gruyère, respectivement à sa présidence.



Description du poste

Colonne de secours :

La Gruyère

Page :

2 de 4

2. Tâches principales

- Membre du comité de la section CAS La Gruyère.
- Participation à l'assemblée générale du CAS La Gruyère (y compris rapport).
- Informer le comité de la section sur la vie des stations de secours de Bulle et Jaun.
- Transmission d'informations telles que:
Actions de sauvetage depuis le dernier comité.
Acquisition matériel, budget, besoins. Information sur les cours, manifestations, exercices futurs.
- Convocation de la commission de sauvetage selon besoin, mais min 2 fois par année avant la saison d'hiver et d'été.
- Mise à jour des différentes listes de la station de secours de Bulle et Jaun (radio, alarme, pager) pour le secours alpin suisse, mise à jour du système GAFRI, changement d'adresse et numéro de téléphone des sauveteurs.
- Collaboration à diverses manifestations.
- Collaboration à la mise sur pied des divers cours et exercices avec la commission de sauvetage.
- Gestion financière de la station.
- Présentation des comptes à la section, respectivement aux réviseurs des comptes.
- Saisie des rapports « Navision » sur la base des informations transmises par le chef d'intervention et / ou par les SSH pour la station de secours de Bulle et de Jaun.
- Mise sur pied de manifestations propre à promouvoir l'unité et la motivation des sauveteurs.

Description du poste

Colonne de secours :

La Gruyère

Page :

3 de 4

- Définition d'un cahier des charges pour les membres de la commission de sauvetage.
- Etablissement de documents techniques en relation avec le team formation.
- Paiements des différents frais liés aux interventions (sauveteurs externes, etc.).
- Gestion des concessions radios.
- Gestion du parc radios et programmation.
- Commande matériel en relation avec le préposé au matériel.

3. Exigences du poste

- Etre un sauveteur confirmé et suivi le cours chef d'intervention.
- Avoir une formation dans le domaine de la méthodologie de l'instruction.
- Avoir une grande disponibilité.
- Avoir un véhicule personnel.

4. Collaboration

- Collaboration et dialogue avec les chefs des stations de secours de Bulle et Jaun.
- Représentation à la séance annuelle des préposés au sauvetage et des chefs de station du secours alpin romand (SARO).

Description du poste

Colonne de secours :

La Gruyère

Page :

4 de 4

- Préside la commission de sauvetage.
- Collaboration avec le team instruction.
- Collaboration avec nos différents partenaires du sauvetage lors de formation et exercices.
- Gestion de la collaboration interdisciplinaire avec le chef de station (Police, Rega, centrale 144, SAS, services d'ambulances, sapeurs-pompiers, RMAF, etc.).
- Fonction de public-relations avec les autorités et la presse.
- Présentation de la station de secours aux clubs de service et autres partenaires de la chaîne de sauvetage.

5. Autonomie

- Responsable de mettre sur pied les cours de formation interne à la station de Bulle et Jaun en accord avec le chef de station et la commission de sauvetage.
- Responsable du recrutement et de la formation des instructeurs en collaboration avec le chef de station.
- Contrôle de la formation en collaboration avec le chef de station et la commission de sauvetage.
- Nomination des membres de la commission en collaboration avec le chef de station.
- Etablissement d'un calendrier annuel ou bisannuel des activités avec le chef de station et la commission de sauvetage.

Remarque : *La forme masculine a été utilisée dans ce document pour des questions pratiques, mais le poste est ouvert aux représentants des deux sexes.*